Responsable comptabilité générale et analytique

RNCP42913 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	314t
Formacode(s)	32054, 15054, 32654
Code(s) ROME	M1202, M1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/07/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Direction des affaires financières	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Un rapprochement croissant des comptabilités publiques vers la comptabilité privée est constaté depuis la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF, 2001). Les états financiers issus de la comptabilité générale de l'Etat sont certifiés par un tiers indépendant, la Cour des comptes. Ils doivent offrir une aide à la gestion efficace de l'argent public, notamment en permettant une meilleure connaissance des coûts des différentes fonctions exercées au sein de l'administration. Les emplois visés doivent permettre d'atténuer le risque sur la qualité des données comptables restituées, l'amélioration du contrôle interne et le développement de la comptabilité de gestion. Au sein d'une direction financière ou d'un service comptable, le responsable comptabilité générale et analytique est l'interlocuteur direct pour tous les sujets en lien avec l'utilisation de données comptables, financières et de gestion. Il organise et met en œuvre les opérations courantes et de clôture des comptes. Pour ce faire, il réalise un diagnostic financier des comptes sociaux à partir de la liasse fiscale en vue de mesurer la performance de l'organisation. Par ailleurs, il doit savoir construire un dispositif de comptabilité analytique adapté à l'activité et aux analyses des dirigeants. Il doit être capable de décliner les orientations stratégiques pour optimiser la gestion comptable et financière, de piloter un projet et d'organiser les travaux des collaborateurs. Il doit également savoir rechercher dans la documentation technique (par exemple, le Code général des impôts ou dans un support rédigé en anglais des affaires).

ACTIVITÉS VISÉES

Au sein d'une direction financière ou d'un service comptable, le responsable comptabilité générale et analytique est l'interlocuteur privilégié pour tous les sujets en lien avec l'utilisation de données comptables, financières et de gestion. Sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique, il assure la tenue d'une partie des comptes en conformité avec les règles comptables, fiscales et sociales et produit les éléments d'analyse financière.

- Rassembler, coordonner et contrôler les données comptables
- Réaliser et superviser les opérations comptables

- Réaliser les travaux de fin de période
- Vérifier le processus comptable
- Analyser les comptes annuels
- Produire et exploiter les données analytiques
- Réaliser une analyse de la situation financière
- Décliner les orientations stratégiques pour optimiser la gestion comptable et financière
- Élaborer et mettre en œuvre les procédures de contrôle interne et financier
- Organiser les attributions des collaborateurs
- Maintenir et faire monter en compétence les collaborateurs
- Piloter un projet SI

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser et mettre en œuvre les opérations courantes et de clôture des comptes
- Piloter les opérations courantes et de clôture ;
- Assurer la comptabilisation correcte des opérations en vue de la réalisation de la liasse fiscale ;
- Produire et superviser l'établissement des comptes annuels en vue d'assurer leur conformité comptable, fiscale et réglementaire.

Réaliser un diagnostic financier des comptes sociaux à partir de la liasse fiscale
- Mesurer la performance de l'entreprise ;
- Analyser la structure financière de l'entreprise ;
- Effectuer une analyse dynamique des flux de fonds.

Produire les données permettant le pilotage de la performance à travers l'analyse des coûts
- Construire un dispositif de comptabilité analytique adapté à l'activité et aux analyses des dirigeants ;
- Réaliser un diagnostic pour le contrôle et la gestion prévisionnelle ;
- Elaborer et assurer la mise en place d'outils de mesure et d'évaluation de la performance.

Manager, gérer et concevoir des outils d'aide à la décision
- Élaborer et mettre en œuvre les procédures de contrôle interne financier ;
- Manager par processus ;
- Piloter un projet ;
- Encadrer une équipe de collaborateurs.

Blocs de compétences

RNCP42913BC01 — RNCP35848BC01 - Organiser et mettre en œuvre les opérations courantes et de clôture des comptes

LISTE DE COMPÉTENCES

La clôture des comptes doit être
préparée et anticipée. Elle constitue un processus méritant une formalisation
particulière, s'agissant tant de son calendrier que de l'articulation de
chacune de ses étapes et des acteurs qui en sont en charge. Un pilotage précis de l'ensemble des
opérations est donc nécessaire.

A1. Piloter les opérations courantes et de clôture

A.1.1 Elaborer le calendrier des
obligations fiscales, sociales et juridiques.

A.1.2
Définir et exploiter le rétro planning de clôture.

A.1.3
Organiser une réunion de préparation de la clôture permettant d'identifier
les risques et événements significatifs intervenus au cours de la période,
les tâches critiques au niveau des processus amont et le retour
d'expériences.

A.1.4 Mettre en place des
démarches structurantes pouvant conduire à unifier les référentiels, à revoir
l'architecture du SI, refondre certains processus complexes ou à risques,
réaliser une pré-clôture.

Enregistrement
de tous les mouvements financiers dans les comptes adaptés, tout en accordant
une vigilance particulière au rattachement des charges et produits à
l'exercice, aux soldes des comptes d'imputation provisoire ainsi qu'aux
engagements à mentionner dans l'annexe.
A2. Assurer
la comptabilisation correcte des opérations
A.2.1 Veiller au respect des règles
et principes de la comptabilité générale.
A.2.2 Rédiger et contrôler les
procédures comptables de l'organisation
A.2.3 Enregistrer, contrôler et régulariser
les opérations comptables.
A.2.4 Procéder aux opérations
d'inventaire caractérisées par quatre phases principales qui se
succèdent : la réalisation d'un inventaire de l'existant, l'évaluation
de la valeur d'inventaire de différents éléments, l'ajustement de certains
postes comptables et la comptabilisation de divers impôts.
Les comptes annuels doivent être établis à la clôture de chaque exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. Les comptes annuels doivent être réguliers, sincères, et présenter une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.
A3. Produire et superviser l'établissement des comptes annuels en vue d'assurer leur conformité comptable, fiscale et réglementaire
A.3.1 Produire les comptes annuels,
soit le bilan, le compte de résultat et les annexes
A.3.2 Présenter les comptes annuels en assemblée générale et justifier les choix opérés auprès des organismes de contrôle.
A.3.3. Transmettre les informations
ou pièces aux organismes de contrôle. La présentation des comptes doit être sincère et fidèle (description adéquate, loyale, claire, précise et complète).
A.3.4 Mettre en œuvre les remarques et observations formulées par les organismes de contrôle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative
:
Mise en situation
professionnelle
Étude
de cas
Évaluation des compétences 2
épreuves écrites de synthèse commune aux blocs de compétences (2 x 3h)
Étude professionnelle Production d'une étude portant sur
l'amélioration d'un processus comptable ou d'une analyse des coûts ou de
l'élaboration d'une démarche de contrôle interne.

RNCP42913BC02 — RNCP35848BC02 - Réaliser un diagnostic financier des comptes sociaux à partir de la liasse fiscale

LISTE DE COMPÉTENCES

L'analyse des comptes
annuels d'une entreprise permet de réaliser un diagnostic sur la situation d'une
entreprise, notamment au niveau de sa rentabilité, grâce à l'étude des SIG
qui représentent des soldes intermédiaires calculés en cascade pour arriver
au résultat, et de son équilibre financier, grâce à l'étude du bilan
fonctionnel.
B1. Mesurer la performance de l'entreprise
B.1.1 Comprendre

la formation du résultat par la détermination et l'interprétation des soldes intermédiaires de gestion
B.1.2 Calculer et commenter la capacité d'autofinancement (CAF).
B.1.3 Etablir et analyser les ratios de gestion.
B2. Analyser la structure financière de l'entreprise
B.2.1 Procéder aux retraitements du bilan comptable vers le bilan fonctionnel.
B.2.2 Mettre en exergue les grands équilibres financiers (FRNG, BFR, TN).
B.2.3 Etablir et analyser les ratios d'analyse fonctionnelle.
B3. Effectuer une analyse dynamique des flux de fonds
B.3.1 Construire le tableau de
financement à partir du bilan fonctionnel.
B.3.2 Déterminer la différence entre les ressources et emplois stables afin d'étudier la variation du fonds de roulement net global (FRNG).
B.3.3 Apprécier et juger de l'évolution de la structure financière de l'entreprise et des principaux résultats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :
Mise en situation
professionnelle Étude de cas permettant de savoir mener une analyse financière et
avoir la prise de recul nécessaire pour prendre des décisions en s'appuyant
sur des outils de gestion pertinents.
Évaluation des compétences 2 épreuves
écrites de synthèse commune aux blocs de compétence (2 x 3h)
Étude professionnelleProduction d'une étude portant sur l'amélioration d'un processus comptable ou d'une analyse des
coûts ou de l'élaboration d'une démarche de contrôle interne.

RNCP42913BC03 — RNCP35848BC03 - Produire les données permettant le pilotage de la performance à travers l'analyse des coûts

LISTE DE COMPÉTENCES

La
maîtrise des coûts est depuis plusieurs années une condition indispensable au
pilotage dans les entreprises. Des plans de rigueur aux projets de
rationalisation, la stratégie des dirigeants de société trouve un point de
passage obligé dans la maîtrise des coûts. Les projets d'amélioration de la
maîtrise des coûts sont nombreux et les progiciels permettent de répondre à
des problématiques très variées.
C1. Construire un dispositif de comptabilité
analytique adapté à l'activité et aux analyses des dirigeants
C.1.1 Identifier les objectifs visés
par une organisation lors de la mise en place d'un modèle de calcul de coûts.
C.1.2 Concevoir des modèles de calcul
de coûts en adéquation avec les objectifs du service.
C.1.3 Recueillir les données
nécessaires aux calculs des coûts.
C.1.4 Restituer les coûts des
produits, des services et des activités.
C.1.5 Vérifier la fiabilité des
données exploitées et des résultats analytiques obtenus et la stabilité du
processus mis en place.
C.1.6
Analyser la pertinence d'un modèle de calcul de coût dans le cadre de l'aide
à la décision.
C2. Réaliser un diagnostic pour le contrôle et
la gestion prévisionnelle
C.2.1 Présenter les principes
d'organisation d'un dispositif de contrôle de gestion.

C.2.2 Établir un diagnostic sur les
origines des écarts de résultats par rapport au budget prévisionnel
C.2.3 Analyser les écarts par rapport
aux résultats prévisionnels et résultats analytiques calculés
C.2.4 Proposer des actions
correctives permettant d'améliorer la performance de la structure considérée
C3. Élaborer et assurer la mise en place d'outils
de mesure et d'évaluation de la performanceC.3.1 Identifier les objectifs et les
critères de mesure de la performance associés aux différents centres de
responsabilités
C.3.2 Construire des indicateurs de
mesure de la performance
C.3.3 Concevoir un outil de reporting
et communiquer les principaux résultats à la direction.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :
Mise en situation
professionnelle
Etude de cas
Evaluation des compétences
2
épreuves écrites de synthèse commune aux blocs de compétence (2 x 3h)
Etude professionnelle
Production d'une étude portant sur l'amélioration d'un processus
comptable de production de coût ou d'une analyse des coûts ou de l'élaboration
d'une démarche de contrôle interne portant sur des éléments utilisés par le
calcul des coûts.

RNCP42913BC04 — RNCP35848BC04 - Manager, gérer et concevoir des outils d'aide à la décision

LISTE DE COMPÉTENCES

D1. Élaborer et mettre en œuvre les procédures
de contrôle interne financier
Le contrôle interne est une notion très importante pour les entreprises, pour leur
management, qui a pour but de permettre de
maitriser au mieux l'ensemble des processus mis en œuvre par l'entreprise pour réaliser ses objectifs.
D.1.1. Définir les responsabilités et
les ressources et compétences adéquates en vue de la mise en place du système
d'organisation
D.1.2. Diffuser en interne des
informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun
d'exercer ses responsabilités
D.1.3 Cartographier et analyser les
risques sur un processus comptable
D.1.4 Définir des actions de maîtrise des risques
D.1.5 Elaborer et mettre en oeuvre les procédures de contrôle interne et financier
D2. Manager par processus Le
management à base d'activités est fondé sur l'analyse transversale des
différents processus de l'entreprise qui contribuent à la création de valeur
en consommant des ressources.
D.2.1 Analyser les activités et
décliner les orientations stratégiques en processus de pilotage et en
responsabilités.
D.2.2 Prioriser les activités
créatrices de valeur en définissant les objectifs et les indicateurs de
performance associés aux orientations stratégiques.

D.2.3 Evaluer la performance des
activités
D3. Piloter un projet
Piloter un projetsignifie ainsi collecter un ensemble de données, les analyser, décider et
mettre en œuvre le cas échéant les actions nécessaires pour que le projet
atteigne les objectifs qui lui ont été assignés. Ceci dans le cadre
initialement défini en termes de qualité, coûts et délais.
D.3.1 Diriger pour réaliser les
objectifs
D.3.2 Organiser et animer les
réunions de suivi avec les parties prenantes
D.3.3 Identifier les finalités,
objectifs, enjeux et les contraintes d'un projet.
D.3.4 Concevoir des procédures de
pilotage et des indicateurs d'évaluation du projet et tenir à jour la
documentation projet.
D4. Encadrer une équipe de collaborateursEncadrer une équipe de collaborateurs en prenant en charge
l'intégralité des responsabilités relatives à la fonction de manager pour
améliorer le fonctionnement de l'organisation
D.4.1 Organiser les activités des collaborateurs , répartir leurs attributions et les mobiliser
D.4.2 Analyser les besoins
d'évolution en compétences et identifier les besoins en formation
D.4.3 Ancrer l'équipe dans son environnement y compris pour l'usage de l'anglais des affaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :
Mise en situation
professionnelle
Identification
des procédures de contrôle interne et modélisation du processus
d'enregistrement et de comptabilisation des opérations.
- Etude de cas portant sur l'identification des risques,

de proposition d'actions correctives portant sur un contrôle interne
d'entreprise.
Evaluation des compétences
2 épreuves
écrites de synthèse commune aux blocs de compétence (2 x 3h)
Etude professionnelle
Production d'une étude portant sur une démarche de contrôle interne et
la gestion, l'encadrement,
la formation et le développement de l'équipe comptable placée sous sa responsabilité.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le responsable comptabilité générale et analytique exerce son activité dans de nombreux services qui participent à l'élaboration du compte général de l'Etat, à la gestion des stocks et immobilisations et à la mise en œuvre de la comptabilité analytique que ce soit en administration centrale, en services déconcentrés ou au sein des services financiers des établissements publics à caractère industriel et commercial.
Dans une cellule/section comptabilité d'une unité opérationnelle, il va assurer le suivi comptable pour l'unité dont elle a la charge, être garant de la bonne application des règles financières et comptable et être l'interlocuteur privilégié de la direction financière concernée.
Dans le secteur civil, il exerce son activité dans les services financiers des entreprises.
Les activités comptables constituent un secteur de spécialistes. En 2017, en France, 21 300 entreprises sont spécialisées dans les activités comptables. Elles dégagent un chiffre d'affaires de 19,1 milliards d'euros, les deux tiers

au sein de 2 200 entreprises constituées de plusieurs unités légales organisées en groupes. Compte tenu de l'évolution des normes comptables et des besoins croissants des entreprises d'externaliser leur comptabilité, l'activité du secteur se développe. Les entreprises du secteur se consacrent essentiellement à leur cœur de métier : comptes, contrôle de gestion et conseil. Elles génèrent une forte valeur ajoutée, surtout destinée à rémunérer le travail. 9 % de l'activité est sous-traitée au sein du secteur, notamment lors de la clôture des exercices comptables.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les responsabilités et le niveau d'autonomie du responsable comptabilité générale et analytique seront variables en fonction de la structure et de la taille de l'entreprise. Il est soit rattaché au directeur administratif et financier, soit au directeur général dans des plus petites structures où son rôle sera beaucoup plus opérationnel.
Ses possibilités d'évolutions se tournent vers les postes de directeur comptable, directeur administratif et financier ou de contrôleur financier.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Toute personne quel que soit son grade (A, B, C) ou son statut peut intégrer le dispositif de certification professionnelle dès lors qu'il/elle est affecté(e) depuis 2 ans au sein d'un service financier et qu'il/elle a suivi le parcours de formation approfondie en comptabilité
(sélection sur dossier avec un entretien avec le jury). Les auditeurs devront se soumettre à un test en anglais des affaires et si besoin suivre des cours d'anglais en complément.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Le directeur des affaires financières ou son représentant ;
- Le chef du service Réseaux, Comptabilités et Gestion ou son représentant ;
- Le directeur de l'enseignement ;
- Le responsable de formation ;
- Un formateur qualifié.

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Un représentant employeur ;
- Un formateur qualifié ;
- Le responsable de formation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/07/2027
Date de dernière délivrance possible	31/07/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2026	14	0	100 %	—
2025	15	0	100 %	—
2024	17	0	100 %	—
2023	12	0	100 %	—
2022	13	0	100 %	—
2021	10	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35848

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35848

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42913/